

DÉPARTEMENT DU
CALVADOS

Arrondissement de
Caen

Canton de Cabourg

COMMUNE
D'HEROUVILLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Didier DEL PRETE, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 8
Présents : 7
Votants : 7

Date de convocation

8 octobre 2025

Date d'affichage

8 octobre 2025

Présents : M. DEL PRETE Didier M. LE GOUPIL Luc, Mme DUPUIS Virginie, Mr BERTIN Guy, Mr MARECHAL Hubert, M. FLAUX Mickaël, M. LEGAY Rémi,

Absents : Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid

M. FLAUX Mickaël est nommé secrétaire de séance.

CONVENTION SDIS

Monsieur le Maire donne lecture de la convention relative à la réalisation par le SDIS des opérations de contrôle technique des points d'eau incendie publics.

Cette convention a pour objet de définir les modalités de réalisation par le SDIC 14 des opérations de contrôle technique des Points d'Eau Incendie (PEI) de la commune et recueillir les informations relatives aux contrôles réalisés, afin notamment de mettre à jour la base de données départementale de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) et de permettre au Maire de satisfaire à ses obligations en termes de pouvoirs de police administrative spéciale de la DECI.

Après en avoir délibéré, le conseil à 7 voix pour, autorise le Maire à signer la présente convention d'une durée de 3 ans avec le SDIS.

Pour copie conforme au registre, le 16 octobre 2025
Le Maire Didier DEL PRETE

